



SOLIDARITÉ AVEC THIERRY FALCONNET, MAIRE DE CHENÔVE, ET AVEC SA COMMUNE

Réunie à Dijon, jeudi 29 septembre, la coordination NUPES 21 assure Thierry Falconnet, maire PS de Chenôve (21300), de sa totale solidarité.

- Depuis un peu plus de deux ans, la commune de Chenôve subit l'assaut ravageur de criminels :

Le 13 mars 2020, le centre de loisirs du Plateau était la cible d'un incendie criminel. Le coût de sa reconstruction est évalué à plus de 4 millions d'euros.

Dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 mars 2022, le poste de police municipale de Chenôve était incendié par la propagation d'un véhicule en feu, positionné contre l'entrée de ses locaux.

Dans la nuit du 13 au 14 juillet 2022, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Chenôve était détruit par un incendie criminel, ayant également causé des dégâts au bâtiment de l'hôtel de ville. La mairie a indiqué, depuis, que le coût des dégâts est estimé à plus de 800 000 euros.

- Par ailleurs, lors du conseil municipal du 26 septembre, le maire de Chenôve a annoncé saisir le procureur de la République à propos d'une tentative de corruption de fonctionnaire, dont il a été informé par un agent municipal.

Face à cette succession d'atteintes inadmissibles, la NUPES 21 est et restera mobilisée pour soutenir le maire et la commune de Chenôve.

Dijon, le 30 septembre 2022

